

Présents : Gabin, Lily, Lou-Anne, Louna, Margot, Romane, Zoé, Arthur, Ambre Maxence

Absents : Katel Sutca, Lya

Adultes : Monique Villain, Claudine Potard

N	Points abordés	Commentaires
1	Accueil et infos	En l'absence de Katel, la séance sera animée par Claudine et Monique.
2	Introduction	<p>Rappel de la séance du conseil de janvier :</p> <p>Lors de cette séance, un débat avait été organisé pour chacun des projets listés, de manière à définir s'ils étaient réalisables ou pas et lesquels étaient finalement retenus.</p> <p>La séance n'avait pas permis de débattre à propos des 2 derniers projets « Mettre des lampadaires près des arrêts de bus pour les lycéens et collégiens » et « Construire une piscine » qui seront donc étudiés en premier sujet de cette séance.</p> <p>Ordre du jour de la séance :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Débat pour les 2 derniers projets non étudiés 2. Travail sur le projet de création d'un logo pour le CME

3	Echanges	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les projets non débattus à la précédente réunion : <ol style="list-style-type: none"> a. Mettre des lampadaires près des arrêts de bus des lycéens et des collégiens <p>La demande cible tous les arrêts de bus non éclairés (par manque de lampadaire ou lampadaire non allumé ?) y compris dans les écarts comme au petit Paris où les collégiens sont dans l'obscurité l'hiver.</p> <p>La demande est faite également pour des portions de chemin comme le passage entre les salles de sport et la salle Barbara, passage emprunté par exemple, après une séance de sport pour rejoindre l'atelier théâtre.</p> <p>Le projet est retenu : la demande sera transmise à la commission en charge du dossier. La proposition est de planifier, sur une séance de travail du CME, une intervention des membres de cette commission pour expliquer les besoins.</p> b. Construire une piscine <p>Claudine explique les difficultés en particulier financières d'un tel projet et souligne que la commune étant membre du syndicat intercommunal à l'origine de la construction de cette piscine, les foliosains ont un tarif préférentiel.</p> <p>Le projet n'est pas retenu.</p>
---	-----------------	--

2. Création d'un logo pour le CME :

Chaque élu avait préparé ses idées sur la manière de concevoir le logo qui représentera le CME.

Chacun expose ses réalisations et explique ses choix :

- L'arbre pour symboliser la commune
- Les lettres CME pour bien identifier le conseil municipal des enfants
- Le nom de leur groupe : « Girls-Boys-Power »
- Le drapeau bleu-blanc-rouge car ils ont été élus
- La couleur verte pour respecter la charte des couleurs de la commune
- Le nom de la commune
- Le numéro du département
- Les dates de leur mandat
- Des enfants pour les symboliser
- La forme du logo (en cercle, carré,....)
-

Monique les interroge sur un point : le logo est votre projet et il servira à identifier/signer les actions ou documents que vous réaliserez sur votre mandat. Mais, de manière plus globale, il sera aussi le logo pour les CME qui vous succéderont. Y avez-vous pensé et réfléchi ?

Toutes et tous sont surpris. Comme il s'agit de leur projet, leur idée était plutôt que les prochains feraient leur propre logo.

Claudine leur explique qu'il serait dommage de consacrer 2 séances de chaque mandat à refaire un logo au détriment de nouveaux projets. Que cette création de logo est bien leur projet et leur propose d'envisager la passation du logo aux suivants.

Pour exemple, Monique leur présente des logos d'autres CME trouvés sur internet.

La séance se termine en fixant les objectifs de la prochaine réunion : chacun doit retravailler son projet sur les bases de ces échanges.

4

Agenda

Prochain CME le vendredi 18 mars 2022 à 17h30